

Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	M2
Action 6 : renforcer notre qualité de vie	A6
PLAN DE RELANCE 376 Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la grande précarité	

Le Conseil Régional,

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1111-2, L1611- 4, L4221-1, L4311-1 et suivants,
- VU** la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et notamment son article 10,
- VU** le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris en application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,
- VU** l'arrêté du 11 octobre 2006 portant fixation des modalités de présentation du compte rendu financier prévu à l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000,
- VU** le règlement budgétaire et financier de la Région des Pays de la Loire approuvé par une délibération du Conseil Régional,
- VU** la Convention d'abri de la Fondation régionale des Pays-de-la-Loire pour le bénévolat sous l'égide la Fondation de l'Université de Nantes approuvée par délibération du Conseil régional des 20 et 21 juin 2019,
- VU** le budget voté au titre de l'exercice 2020 lors des séances du Conseil régional relatives au budget de la Région,
- VU** la saisine du Conseil économique, social et environnemental régional et l'audition de la Présidente en date du 7 juillet 2020

CONSIDERANT le rapport de sa Présidente,

CONSIDERANT l'avis de la commission Culture, sport vie associative, bénévolat et solidarités

ENTENDU Laurence GARNIER, Brigitte NEVEUX, Carine MENAGE, Lucie ETONNO, Denis LA MACHE, Anne-Sophie GUERRA, Pascal GANNAT, Florence BEUVELET, Daniel COUDREUSE

Après en avoir délibéré,

APPROUVE

l'inscription au Budget supplémentaire 2020 d'une dotation de 2 000 000 € d'autorisations d'engagement et de 1 000 000 € de crédits de paiement en fonctionnement sur le programme n°376 : "Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la grande précarité" au titre de la création du Fonds de "lutte contre la grande précarité",

APPROUVE

le règlement d'intervention présenté en annexe 1,

AFFECTE

une autorisation d'engagement de 2 000 000 euros,

APPROUVE

la convention avec la Fondation régionale du bénévolat en Pays de la Loire et la Fondation de l'Université de Nantes présentée en annexe 2,

AUTORISE

la Présidente à la signer.

La Présidente du Conseil régional



Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ

Contre : Groupe Socialiste, Écologiste, Radical et Républicain

Abstentions : Groupe Écologiste et Citoyen, Groupe La Région en Marche, Groupe Alliance des Pays de la Loire - Traditions et Libertés , Groupe Rassemblement National des Pays de la Loire,
Pascale DEBORD

Marguerite LUSSAUD, Absente lors du vote.

Les élus intéressés ne prennent pas part au vote.

REÇU le 15/07/20 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs